

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 178/2023

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION - Stationnement
Rue de Wormhout (en agglomération)**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 12/07/2023 – de M. LEDANOIS Gaël – SARL LEDANOIS Pascal
LEDANOIS Gaël – 2 bis chemin Laly – 62320 ROUVROY ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour les travaux de scellement
et pose de mobilier urbain, rue de Wormhout.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera autorisé, rue de Wormhout (en agglomération) pour les travaux de
scellement et de pose de mobilier urbain à partir du 28/07/2023 pour une durée d'intervention des travaux
de 90 jours calendaires.

ARTICLE 2 : La SARL LEDANOIS Pascal LEDANOIS Gaël – 2 bis chemin Laly – 62320 ROUVROY,
chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail :
cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. LEDANOIS Gaël – SARL LEDANOIS Pascal LEDANOIS Gaël – 2 bis chemin Laly –
62320 ROUVROY – e-mail : FGAMELIN@CLEARCHANNEL.FR

Fait à HERZEELE, le 28 juillet 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 28 juillet 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

